

Milieux aquatiques, les nouveaux enjeux de la biodiversité

Les collectivités locales et organismes gestionnaires de la biodiversité sont des relais pour connaître la qualité des milieux aquatiques. Tenus légalement d'en assurer le suivi, ils se doivent aussi d'anticiper l'impact de projets d'aménagement. Une compétence qui ne s'improvise pas et qui évolue. Le bureau d'études Hydrosphère, fondé en 1998 par Pascal Michel, est spécialisé dans les questions d'environnement et d'aménagement des milieux aquatiques.

La terminologie « milieux aquatiques » désigne des espaces naturels ou artificiels comme les fleuves, lacs, rivières, marais, canaux, étangs ou voies navigables. Ce sont des milieux qui concentrent beaucoup d'enjeux : qualité de l'eau, richesse de la biodiversité, transport, loisirs, revitalisation du paysage urbain... À suivre de près et à préserver donc. Hydrosphère peut intervenir à plusieurs titres. Pour réaliser un diagnostic ou assurer un suivi tout d'abord : hydrologie, qualité de l'eau, sédiments, biologie des eaux (planctons, invertébrés, poissons, plantes aquatiques). Cela implique de disposer des moyens de prélèvement, d'analyse et d'interprétation adéquats. Le bureau d'études intervient également dans le cadre de missions de travaux et d'aménagement. Par exemple, évaluer l'impact, sur les berges de Seine, de la création de la future ligne RER EOLE entre Paris et Mantes-la-Jolie, et faire des propositions pour compenser la perte de milieux aquatiques en restaurant d'autres en périphérie des zones de chantier. Mais aussi accompagner communes et maîtres d'ouvrage dans la conception ou la mise en valeur de zones de biodiversité à proximité du centre-ville, pour amener les riverains à (re)découvrir ce type de milieux. Hydrosphère peut encore prendre en charge la restauration de continuités écologiques, la suppression des barrages et autres ouvrages datant du siècle dernier et souvent abandonnés, pour mettre fin à des situations artificielles et rendre aux rivières leur dynamique naturelle. Derrière tout cela, il y a de l'ingénierie des milieux aquatiques, explique Pascal Michel, ingénieur écologue et hydrobiologiste. « Le passage du diagnostic à la mesure de l'impact puis à la proposition de travaux nécessite de maîtriser la spécificité de ces hydrosystèmes, de comprendre comment ils fonctionnent pour bien les protéger. Il faut avoir une connaissance de naturaliste de terrain, se demander comment va réagir un milieu ou une espèce face à telle ou telle modification environnementale, extrapoler et proposer les aménagements les plus propices. »

Une reconquête à l'œuvre

C'est que la réglementation est de plus en plus stricte, chaque projet est suivi de près. « La puissance publique renforce ses exigences en termes de préservation de la biodiversité, et heureusement ! Ce qui était autrefois une considération assez marginale monte en puissance depuis vingt à trente ans et devient aujourd'hui une préoccupation majeure. » Le cadre réglementaire est plus contraignant mais il est finalement bien accepté. Certes cela peut ralentir un peu la mise en œuvre d'un projet, mais au profit de réalisations valorisantes et de la préservation de la biodiversité. « Si la biodiversité régresse encore en France et à travers le monde, avec notamment des destructions majeures difficiles à compenser, on tend toutefois vers un modèle de société avec plus de nature en ville et une volonté de préserver des espaces périphériques. Les régions, agences de l'eau et services de l'Etat accompagnent les projets en ce sens. On ne parviendra pas à restaurer totalement les milieux dans les 10 ans qui viennent. Il reste encore beaucoup

Dates clés

- **1998** : Création d'Hydrosphère
- **2004** : Développement d'un nouveau bio indicateur piscicole
- **2006** : Première participation aux diagnostics et évaluations d'impact de grands projets d'infrastructures nationales
- **2008** : Premiers suivis de réseaux hydrobiologiques et piscicoles
- **2010** : Création d'un département Aménagement et Maîtrise d'œuvre
- **2014** : Ouverture d'un département Formation



>Pascal Michel

de travail, mais la reconquête est en cours. » Une reconquête qui passe également par la

manière dont on gère les espaces existants au quotidien. « De nombreux milieux aquatiques sont délaissés et appauvris. Or ces milieux ont potentiellement un gain de valorisation de la biodiversité qui peut être au moins aussi important que dans le cadre d'un projet de restauration ». C'est ce constat qui a conduit Hydrosphère à proposer des modules de formation à destination des ingénieurs des collectivités, techniciens de chantier et agents des services communaux. Les former pour les amener à mieux gérer ces espaces naturels et aquatiques par de petites interventions comme le traitement des boisements rivulaires, la transplantation de végétaux, la lutte contre les espèces invasives, la confection d'abris ou de frayères par exemple, pour retrouver des milieux de vie. Leur démontrer qu'esthétique et préservation de la biodiversité ne sont pas incompatibles. Qu'il est possible d'entretenir et de restaurer la nature en ville par des moyens simples et passer ainsi de la gestion d'espaces verts à la gestion d'espaces naturels. « Cela s'apprend », conclut Pascal Michel. ▀

